

Cette chartre précise les devoirs et les droits des enfants inscrits aux temps périscolaires qui dépendent de la responsabilité de la commune.

Elle garantit que l'adulte respecte l'enfant et que l'enfant respecte l'adulte ainsi que ses camarades.

En cas de problème avec un camarade, l'enfant ne doit surtout pas hésiter à le signaler au personnel encadrant (surveillants, animateurs, personnel du restaurant scolaire).

1- Respect dans l'école

J'arrive toujours à l'heure et je porte une tenue correcte.

Je me mets en rang dès la sonnerie et je me déplace dans le calme. Je ne traîne pas dans les couloirs et les classes sans autorisation.

Je n'apporte pas d'objets de valeur ou dangereux, ni de chewing-gum, ni de sucette.

Je jette mes déchets à la poubelle et respecte les lieux, le mobilier et le matériel à ma disposition.

Après toute absence, je reviens avec un mot d'excuse sur papier libre ou avec un certificat médical.

Je n'apporte pas de médicaments à l'école.

Je suis responsable de mes affaires. Je ne laisse pas traîner mes vêtements ou mon cartable.

Je range les jeux utilisés, je ne les laisse pas traîner.

Je ne sors pas de la cour sans autorisation du personnel, je ne grimpe pas sur les murs.

Je ne joue pas dans les toilettes. J'utilise le papier toilette à bon escient, je ferme les robinets, j'éteins les lumières. Je laisse les toilettes propres.

2- Respect des personnes

Je suis poli et je respecte mes camarades, les adultes que je rencontre et le personnel encadrant.

Je surveille mon langage (pas de gros mots, ni d'insultes, de paroles blessantes, de menaces).

Je ne réponds pas aux adultes et je les écoute.

Je ne vole pas, je ne rackette pas mes camarades, je ne crache pas, je respecte mes vêtements et ceux des autres.

Les bagarres, bousculades et jeux dangereux qui me mettent en danger ou qui mettent en danger les copains sont interdits.

Je respecte l'intimité de mes camarades.

J'aide les autres en cas de problème, je les accepte dans mes jeux, je fais des excuses si je bouscule ou fait mal à un camarade. Je règle mes problèmes sans violence, j'essaie de me réconcilier, de pardonner lorsque je me dispute.

Je prévois un adulte si un camarade se fait mal ou pour tout autre problème.

Je prends soin de moi (me couvrir quand il fait froid...).

3- A la cantine

L'accès au restaurant scolaire

Au 1^{er} service, je passe aux toilettes et je me lave obligatoirement les mains, j'attends l'appel dans le calme et en rang par classe sous le préau, près du restaurant scolaire.

Au 2^{ème} service, je vais aux toilettes et je me lave les mains dès le premier appel. Au 2^{ème} appel, j'attends dans le calme et en rang devant la porte du réfectoire.

J'entre dans le calme sans bousculade quand le personnel m'en donne l'autorisation et je respecte le rang.

Le repas

Je respecte et je suis poli avec les personnes qui préparent les repas, nous servent et s'occupent de nous.

Je ne gaspille pas et ne joue pas avec la nourriture.

Je fais l'effort de goûter à tout avant de dire que je n'aime pas.

Pour que le repas soit un moment agréable, je parle calmement, je ne parle pas d'une table à l'autre et je ne me balance pas sur ma chaise.

4- Etudes surveillées

Je ne dérange pas un enfant qui travaille et je travaille dans le calme.

Je lève le doigt pour parler au surveillant. Je reste calme même quand j'ai fini mes devoirs.

Je respecte les locaux et le matériel, je n'écris pas sur les bureaux, je ne prends rien dans les casiers et à mon départ, je laisse propre la place que j'occupais.

5- Mercredi accueil de loisirs

J'écoute et respecte les consignes de l'encadrant, je lui signale tout problème.

Je circule calmement et en rang dans les locaux de l'école et dans les rues de Couzon-au-Mont-d'Or. Je reste calme. Je ne crie pas.

Je prends soin des locaux et du matériel mis à ma disposition et je range mon matériel en fin de séance.

Si je ne respecte pas les consignes, les responsables prendront note du problème et le signaleront à mes parents et à la mairie. Des sanctions allant jusqu'à l'exclusion pourront être prises, après entretien avec les parents (voir règlement).